

**PROCÈS-VERBAL** de la cent-cinquante-quatrième réunion de la **SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le mardi 6 février 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

**CONFIRMÉ LE 19 MARS 2024.**

<b>Membres</b>	<b>Présent·e</b>	<b>Absent·e</b>	<b>Membres</b>	<b>Présent·e</b>	<b>Absent·e</b>
BOUCHARD, Carl Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie	X		MORIN, Pierre-Paul Professeur, Département des sciences administratives	X	
DJOUADI, Farida Chargée de cours, Département des relations industrielles	X		PUIGGROS, Otilia Chargée de cours, Département des sciences sociales		X
GOUIAA, Raef Professeur, Département des sciences comptables		X*	RIVEST, David Professeur, Département des sciences naturelles	X	
LABERGE, Martin Professeur, Département des sciences sociales	X		POSTE VACANT – Professeur·e		
LONGPRÉ, Caroline Professeure, Département des sciences infirmières	X				
<b>Personnes invitées</b>	<b>Présent·e</b>	<b>Absent·e</b>	<b>Personnes observatrices</b>	<b>Présent·e</b>	<b>Absent·e</b>
FAUBERT-RAYMOND, Emilie Agente de recherche, Décanat des études	X		JOANIS, Isabelle Agente de recherche, Décanat des études	X	
LOGRIPPO, Luigi Responsable des programmes de deuxième cycle en STI	X		NADON, Martine Vice-doyenne des études, Décanat des études	X	
<b>Présidente</b>	<b>Présente</b>	<b>Absente</b>	<b>Secrétaire</b>	<b>Présente</b>	<b>Absente</b>
DEMERS, Stéphanie Doyenne des études	X		COUSINEAU, Geneviève Agente de recherche, Décanat des études	X	

\*Absence motivée

La présidente de la sous-commission des études et doyenne des études, madame Stéphanie Demers, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 03.

---

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2. Procès-verbal :
  - 2.1 Cent-cinquante-troisième réunion (12 décembre 2023)
    - 2.1.1 Adoption
    - 2.1.2 Affaires en découlant
3. Projet de modification des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profil mémoire (1642) et professionnel (1643) et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641)
4. Période d'information et questions
5. Prochaine réunion (19 mars 2024)
6. Clôture de la séance

## **2. Procès-verbal**

### **2.1 Cent-cinquante-troisième réunion (12 décembre 2023)**

#### **2.1.1 Adoption**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la cent-cinquante-troisième réunion (12 décembre 2023), et ce, sans modification.

#### **2.1.2 Affaires en découlant**

La doyenne des études informe les membres de la sous-commission des études du cheminement des derniers projets :

- Les dossiers d'évaluation de la maîtrise en économie financière et de la maîtrise en muséologie et pratiques des arts ont été reçus par la commission des études le 18 janvier 2024. La commission des études a invité chaque comité de programme à donner suite, au cours des douze prochains mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation. Comme prévu par la *Politique d'évaluation périodique des programmes*, une synthèse de ces évaluations sera déposée au conseil d'administration le 12 février prochain et sera ensuite affichée sur le site Web du Décanat des études.

## **3. Projet de modification des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profil mémoire (1642) et professionnel (1643) et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641)**

La doyenne des études invite monsieur Luigi Logrippo, responsable des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information, ainsi que

madame Emilie Faubert-Raymond, agente de recherche au Décanat des études, à présenter le projet.

Monsieur Logrippio commence par présenter brièvement les démarches entourant le projet de mise œuvre des recommandations découlant de l'évaluation périodique des programmes (comité de modification, dates des rencontres) et mentionne certains enjeux importants qui ont été abordés, notamment l'arrimage des programmes avec les technologies émergentes et la révision de la structure et du contenu de tous les cours pour éliminer les chevauchements ou les répétitions. Il présente ensuite les modifications proposées pour chacune des huit recommandations :

1. L'intitulé de la maîtrise en sciences et technologies de l'information est modifié pour maîtrise en informatique;
2. Les conditions d'admission sont modifiées : uniformisation de la moyenne cumulative exigée avec les autres programmes de deuxième cycle offerts au Département d'informatique et d'ingénierie (DII) et ajout d'un paragraphe sur les connaissances en mathématiques;
3. Il a été décidé que l'intitulé de la maîtrise serait modifié dans un premier temps et que la création de concentrations dans le profil professionnel se ferait seulement dans un deuxième temps;
4. Le cours obligatoire d'un crédit *Rédaction et présentation scientifiques* est remplacé par le cours de trois crédits *Méthodologie de recherche en informatique*;
5. Tous les cours ont été révisés :
  - Certains cours avec contenu désuet ont été éliminés;
  - Plusieurs nouveaux cours ont été créés dans les technologies émergentes;
  - Plusieurs cours ont été dotés de travaux dirigés ou de travaux pratiques;
  - La liste de cours optionnels a été épurée;
6. Le DII s'engage à rendre accessible et à promouvoir les différents outils utiles aux placements en stage;
7. Des démarches ont été faites pour offrir des bourses pour soutenir l'excellence et la persévérance dans les études et d'autres démarches ont été entreprises pour offrir des bourses favorisant l'inscription des femmes. De plus, des bourses « Mérite » sont offertes à l'admission dans les programmes de deuxième cycle;
8. Les cours développés dans le cadre de la création du DESS en science des données et intelligence artificielle ainsi que du DESS en cybersécurité sont ajoutés à la liste de cours optionnels de la maîtrise.

Monsieur Logrippio conclut en soulignant le succès de l'ensemble des programmes de deuxième cycle en informatique pour lesquels il y a 120 inscriptions au trimestre actuel (hiver 2024).

Deux membres de la sous-commission des études soulignent la qualité du projet et la pertinence des modifications proposées pour chaque recommandation. Un autre membre demande s'il a été envisagé de travailler avec la Fondation de l'UQO pour avoir des bourses particulières. Monsieur Logrippio répond que plusieurs personnes étudiantes proviennent de l'international et qu'elles ne sont pas admissibles à toutes les bourses. La doyenne des études mentionne qu'il y a plusieurs personnes étudiantes qui se trouvent dans une situation financière précaire et qu'il serait en effet possible de se tourner vers la Fondation pour trouver des partenaires privés pour avoir des bourses particulières. Monsieur Logrippio ajoute qu'il faudrait avoir plus de bourses d'exemption pour les personnes étudiantes de l'international.

Une autre personne membre souhaite savoir comment les personnes chargées de cours ont été sollicitées dans ce travail de modification. Monsieur Logrippio répond que le comité de modification n'a pas impliqué les personnes chargées de cours, mais qu'elles ont été consultées dans le processus d'évaluation des programmes. Il ajoute que jusqu'à l'an dernier, aucune personne chargée de cours n'avait encore enseigné dans les programmes de deuxième cycle.

En réponse à une question portant sur les milieux de stages potentiels, monsieur Logrippio explique que le développement des milieux de stages est en cours et que les

employeurs (compagnies privées et gouvernement fédéral) semblent voir le potentiel de l'UQO et se tournent de plus en plus vers nous. Il ajoute que le profil professionnel est le plus populaire à la maîtrise et que les personnes étudiantes peuvent aussi choisir de rédiger un essai si elles ne souhaitent pas faire un stage.

Une autre question porte sur la proportion des personnes étudiantes qui optent pour la maîtrise avec mémoire et sur les sujets de recherches proposés. Monsieur Logrippo estime qu'environ un tiers des personnes étudiantes choisissent le profil avec mémoire. Il mentionne que le plus souvent, les sujets de recherche viennent des personnes étudiantes ou que celles-ci vont contacter le ou les ressources professorales qui travaillent sur des domaines qui les intéressent.

Les membres de la sous-commission des études remercient monsieur Logrippo pour son excellent travail et sa présentation.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de modification des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profil mémoire (1642) et professionnel (1643) et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641) (résolution 154-SCE-349).

#### **4. Période d'information et questions**

En réponse à une question, la doyenne des études explique en quoi le mandat de la sous-commission des études se distingue du mandat de la commission des études.

#### **5. Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le mardi 19 mars 2024.

#### **6. Clôture de la séance**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de la levée de l'assemblée à 10 h 03.



---

Stéphanie Demers  
Doyenne des études



---

Geneviève Cousineau  
Secrétaire de la sous-commission des études